

# **2022-UNAT-1207, Michelle Rockcliffe**

## **Décisions du TANU ou du TCNU**

Inscrit en désaccord et a constaté que les antécédents des représailles antérieurs contre le membre du personnel affectent le principe de la présomption de régularité. À la lumière des circonstances de ce cas particulier, Unat a constaté que l'administration portait l'obligation de justifier la légalité de sa décision d'annuler l'ouverture d'emploi. Unat a donc constaté que l'UNDT a commis une erreur en n'obligeant pas à l'administration à établir sa justification en droit pour l'annulation de l'ouverture de l'emploi. La décision administrative d'annuler l'ouverture d'emploi a été annulée, et le tribunal a été indemnisé au lieu de la base de deux ans.

## **Décision Contestée ou Jugement Attaqué**

Décision contestée Le bureau d'éthique a constaté un cas de représailles contre un membre du personnel et a recommandé que l'administration la considère sur une base préférée ou non compétitive pour tout poste pour lequel elle peut postuler au niveau P-4 au sein du fonds de retraite. Le membre du personnel a demandé un poste au niveau P-4 (un poste budgétaire régulier / poste permanent), mais l'administration ne l'a pas considérée sur une base préférée pour ce poste et a plutôt offert ses trois postes P-4, qui étaient temporaires dans la nature. Elle a refusé. L'administration a annulé l'ouverture d'emploi pour le P-4 Post permanent. Elle a contesté l'annulation de l'ouverture d'emploi. L'UNDT a constaté que l'annulation de l'ouverture d'emploi était légale et rien ne prouvait que la décision était mal motivée. Le Tribunal a crédité les raisons de l'administration et a convenu que l'annulation du poste faisait partie d'un véritable exercice de restructuration. L'UNDT a également conclu que le membre du personnel portait le fardeau pour prouver toute mauvaise motivation de la part de l'administration pour annuler l'ouverture d'emploi.

## **Principe(s) Juridique(s)**

Lorsqu'il y a une conclusion de représailles contre un membre du personnel, les actions administratives ultérieures affectant les termes d'emploi de ce membre du personnel ne peuvent pas nécessairement être présumées régulières. Dans certaines circonstances, le fardeau passera à l'administration pour prouver que ses actions étaient légales.

## Résultat

Appel accordé

## Texte Supplémentaire du Résultat

L'appel a été accordé et le jugement n ° UNT / 2020/212 a été annulé. La décision administrative a été annulée et le tribunal a été indemnisé à la place au salaire de la base nette de deux ans.

## Applicants/Appellants

Michelle Rockcliffe

## Entité

CCPPNU

## Numéros d'Affaires

2021-1516

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

18 Mar 2022

## President Judge

Juge Colgan

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Non-disciplinaire

Préjugés/favoritisme

Représailles

Charge de la preuve

Discrimination et autres motifs inappropriés

Bureau de la Déontologie

## Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 13.1(d)
- Disposition 9.6(e)

TANU Statut du Tribunal

- Article 9.1(a)